

FOND NATIONAL CLIMAT  
MALI



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET  
DE L'ASSAINISSEMENT



UNICEF



## MODELE DE DOCUMENT DE PROGRAMME<sup>1</sup>

Titre du Programme : Projet d'alimentation en eau potable par énergie solaire de communautés agro-pastorales dans les régions de Ségou, Tombouctou et Mopti

Zones d'intervention : Région de Ségou, Tombouctou et Mopti

Domaine prioritaire du Plan Stratégique 2014 : Domaine de l'eau (Objectif Spécifique 2)

Produits du Plan Stratégique 2014 : Produit 2.1 Promotion de points d'eau modernes pour l'accès à l'eau potable.

Nom du Soumissionnaire : UNICEF

Signature (Fonds Climat Mali):

---

18/04/2014

Signature (UNICEF):

---

18/04/2014

---

<sup>1</sup> Le terme « programme » fait référence aux programmes conjoints (PC) et aux projets.

Période du programme :	2014-2015	Ressources totales requises:	1,000,000 \$USD
Date de démarrage :	01/07 /2014	Ressources totales allouées:	
Date de fin :	31/12/2015	• Fonds Climat Mali	1,000,000 \$ USD

### **Description Sommaire**

Le Mali, avec sa variété de zones climatiques, est un pays particulièrement exposés aux effets du changement climatique, particulièrement les évènements climatiques extrêmes comme les sécheresses récurrentes et les inondations. Ces évènements néfastes ont un impact direct sur la résilience des populations et sur leurs moyens d'existences, notamment sur les campagnes agricoles, les pâturages et la survie du cheptel dans les zones d'élevage. A ces problématiques climatiques s'ajoutent également des problématiques structurelles de manque d'infrastructures hydrauliques et d'assainissement.

Ce projet s'intègre dans le Plan Stratégique 2014 du Fonds Climat Mali, plus particulièrement le domaine de l'eau, priorité retenue pour cet appel. Il vise la promotion de points d'eau modernes pour l'accès à l'eau potable (produit 2.1) par la construction de 6 adductions d'eau potable alimentées par l'énergie solaire, et la réhabilitation de huit autres. Mise en œuvre dans les régions de Ségou, Mopti et Tombouctou par l'UNICEF, avec la collaboration des Directions Régionales de l'Hydraulique, le projet ciblera 60,000 personnes parmi les communautés agro-pastorales ayant un faible accès à l'eau, dans des zones particulièrement vulnérables aux sécheresses et à la variabilité des pluies. Il permettra de sécuriser un accès à l'eau en priorité pour la consommation humaine, mais également pour des activités de petites agricultures familiales et de petits élevages, renforçant ainsi les moyens d'existence et de production des communautés ciblées. Sa mise en œuvre s'appuiera sur le secteur privé malien, et sera garantie par la longue expérience d'UNICEF dans la conduite de projets d'hydraulique au Mali.

## LETTRE DE SOUMISSION

Bamako, 18 Avril 2014

À : Madame Sidibé Marietou Korino

Madame ;

Nous, soussignés, avons l'honneur de vous proposer nos services, à titre de soumissionnaire, pour le Projet d'alimentation en eau potable par énergie solaire de communautés agro-pastorales dans les régions de Ségou, Tombouctou et Mopti.

Conformément à votre Appel propositions en date du 20 Mars 2014, nous vous soumettons par les présentes notre Proposition, qui comprend :

- La présentation de notre Institution/Organisation
- La présentation du Programme
- Et les diverses annexes du Programme

Tout en espérant une suite positive à notre proposition, veuillez agréer, Madame, l'assurance de notre considération distinguée.

Signature du représentant habilité :

Nom et titre du signataire : Gianfranco Rotigliano, Représentant ad intérim

Nom du soumissionnaire : UNICEF

Adresse : UNICEF Bamako, Niamakoro, BP 96, République du Mali

Signatures des organisations et institutions participantes (y mettre cachet) :

--	--

## **PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION/INSTITUTION SOUMISSIONNAIRE**

### **Nom de l'Institution/organisation :**

UNICEF

### **Nom, titre et Adresse du signataire :**

Gianfranco Rotigliano, Représentant ad intérim,  
UNICEF Bamako, Niamakoro, BP 96, République du Mali

### **Bref présentation de l'organisation :**

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) est une agence de l'Organisation des Nations unies consacrée à l'amélioration et à la promotion de la condition des enfants. L'UNICEF œuvre dans 155 pays par l'intermédiaire de ses programmes de pays et de ses Comités nationaux. Il existe huit bureaux régionaux et bureaux de pays dans le monde, ainsi qu'un centre de recherche à Florence, un bureau chargé des approvisionnements à Copenhague et des bureaux à Tokyo et à Bruxelles. L'UNICEF a son siège à New York. Environ 88 pour cent des postes de l'organisation sont localisés dans les bureaux extérieurs.

La première action de l'UNICEF dans les domaines de l'eau et de l'assainissement remonte à la terrible sécheresse de 1966 en Inde du Nord et qui avait affecté des centaines de villages. Depuis lors, l'UNICEF est intervenu dans plus de 90 pays, améliorant dans le monde entier l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, et en organisant des campagnes pour la promotion de l'hygiène.

L'objectif global de l'UNICEF dans le secteur Eau, assainissement et hygiène (WASH) est de contribuer à la concrétisation des droits de l'enfant à la survie et au développement en faisant la promotion du développement de ce secteur et en soutenant les programmes nationaux qui améliorent un accès équitable et durable à des services d'adduction d'eau potable et des installations d'assainissement de base ainsi que de meilleures pratiques d'hygiène.

L'UNICEF au Mali s'est efforcé de trouver un équilibre entre la réponse humanitaire dans les zones touchées par le conflit et le travail axé sur le développement en appui au gouvernement pour maintenir les dividendes de la paix à long terme. Ceci a été réalisé en renforçant la présence de l'UNICEF au niveau national et régional. Avec l'aide du gouvernement, des principaux donateurs, des partenaires locaux et internationaux, l'UNICEF s'efforce de contribuer à un changement durable pour les populations qui bénéficient de nos initiatives et de communiquer clairement ses priorités, ses défis et ses réussites. Nous travaillons assidument à la résolution de ces graves inégalités et à l'amélioration de l'accès des enfants, des femmes et des communautés du pays aux services de santé, à une eau potable, un assainissement et une hygiène améliorés, et à l'information, l'éducation et la protection.

## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

### 1. Analyse de la situation

#### Zone d'intervention

Ce projet s'intègre dans le domaine de l'eau du Plan Stratégique 2014 du Fonds Climat Mali et vise la promotion de points d'eau modernes pour l'accès à l'eau potable (produit 2.1) par la construction et réhabilitation d'infrastructures hydrauliques alimentées par énergie solaire. Les zones ciblées par le projet sont les régions de Ségou (cercles de Niono), de Tombouctou (cercles de Dire, Niafunké, Goudam, Gourma Rharous) et de Mopti (cercles de Youwarou, Douentza, Tenenkou, Mopti, Bandiagara, Koro).



Figure 1 : cartographie des zones ciblées par le projet (en bleu)

## **Problèmes à résoudre et défis à relever**

### Problématiques climatiques

Le climat du Mali est de type sahélien et se caractérise par une grande variabilité inter annuelle de la pluviométrie qui se traduit par des années sèches récurrentes devenues de plus en plus fréquentes à partir de 1968. Cette situation est liée à la nature du climat du Mali et aux changements climatiques dont les manifestations à travers les effets néfastes des phénomènes climatiques extrêmes (inondations, sécheresses) constituent un grand handicap pour le développement du pays. En effet, la fragilité des écosystèmes du pays le rend très vulnérable à ces phénomènes et le contexte socio-économique difficile affaiblit ses capacités d'adaptation.

Les différentes problématiques climatiques au Mali sont traduites par :

- Une décroissance régulière de la quantité de pluie, et une grande variation spatio-temporelle ;
- Des lignes de grain caractéristiques du Sahel axées du Nord au Sud sur une distance de 500 à 750 Km s'accompagnant souvent de vents forts et de pluies abondantes parfois catastrophiques ;
- Un rayonnement très fort durant toute l'année avec des températures moyennes peu différenciées ;
- Une augmentation des températures du Sud-Ouest vers le Nord-Est avec des maximales relevées au cours de l'année pouvant atteindre ou dépasser les 45°C tandis que les minimales sont rarement en dessous de 10°C ;
- De fortes valeurs de l'évapotranspiration potentielle (ETP) en raison des températures élevées, des humidités relatives faibles et des vents forts ;
- La persistance des sécheresses à partir des années 1970 entraînant des déficits pluviométriques assez importants et une évolution des isohyètes vers le sud, ce qui fait que la migration est devenue de plus en plus une stratégie.

Les évènements climatiques extrêmes, telles que inondations et sécheresses, variabilités spatio-temporelle des pluies, ont un impact direct sur la résilience des populations et leurs moyens d'existences, notamment sur les campagnes agricoles, les pâturages et la survie du cheptel dans les zones d'élevage. A ces problématiques climatiques s'ajoutent également des problématiques structurelles de manque d'infrastructures hydrauliques et d'assainissement.

### Couverture en eau & assainissement et goulots d'étranglement du secteur

Il existe au Mali une grande disparité de couverture entre le milieu rural et le milieu urbain (JMP 2012). Pour l'eau, la couverture est de 89 % dans les zones urbaines et 53 % dans les zones rurales. Pour l'assainissement elle est de 35 % en milieu urbain et de 14 % en milieu rural. Il convient également de mentionner que 14 pour cent de la population a encore recours à la défécation à l'air libre.

Il existe de nombreux goulots d'étranglement pour le secteur qui peuvent être regroupés en trois grandes catégories

### Accès inéquitable aux services WASH

Il existe une grande disparité de couverture entre le milieu urbain et le milieu rural. La couverture en eau est de 89 pour cent dans les zones urbaines et 53 pour cent dans les zones rurales. Pour l'assainissement elle est de 35 % en milieu urbain et de 14 % en milieu rural. Une analyse par quintile révèle également des disparités encore plus extrêmes : le quintile le plus riche a un accès de 95 % pour l'eau et 90 % pour l'assainissement, tandis que le quintile le plus pauvre a un accès de 30 % pour l'eau et un accès de 0.8 % pour l'assainissement.

Faible accès/demande des communautés rurales pour les produits Eau/Assainissement

Diverses enquêtes au Mali ont montré qu'une faible proportion de la population rurale et des écoles ont accès aux produits WASH essentiels tel que le savon, les constituants de latrines, les produits de traitement d'eau à domicile et les dispositifs de lave-main. Ce constat est en partie dû aux barrières socio-culturelles et financières au niveau des communautés/écoles. Il est également imputable aux faibles chaînes d'approvisionnement qui ne permettent pas aux bénéficiaires d'avoir accès à des produits WASH technologiquement appropriés et à des coûts abordables.

Faible priorisation politique pour le secteur de l'eau/assainissement

Les investissements injectés dans le secteur Eau depuis 2004 sont :

	<b>Investissements dans le secteur eau entre 2004 et 2012</b> <i>en Milliards de Fcfa</i>	
	<i>alloués</i>	<i>exécutés</i>
Budget National	<b>41</b>	<b>35,7</b>
Fonds Extérieurs	<b>196,1</b>	<b>136,5</b>
<b>TOTAL</b>	<b>237,1</b>	<b>172,2</b>

Les investissements exécutés depuis 2004 représentent 43% du coût total du PNAEP (2004-2015) qui est de l'ordre de 400 Milliards de Fcfa (vers 844\$ millions de dollars US). De plus, une faible proportion du budget alloué au secteur de l'eau provient du budget national (17 %) tandis que la majorité provient des fonds extérieurs.

Dans les zones ciblées du projet, de nombreux centres urbains secondaires (regroupant jusqu'à 4000 personnes) sont toujours insuffisamment couverts en eau potable et la pression des utilisateurs sur les rares points d'eau existant est importante, particulièrement lorsque cette eau est également utilisée pour abreuver le cheptel dans les zones d'élevage. De surcroît, la crise politico-sécuritaire qu'a connue le Mali en 2012-2013 a participé à une déstructuration profonde des systèmes d'entretien et de maintenance des infrastructures hydrauliques. Certaines infrastructures ont été vandalisées, les matériels d'entretiens pillés, les comités de gestion désorganisés et souvent, les systèmes de cotisations financières pour le paiement de

l'eau se sont arrêtés. Les conséquences directes se traduisent pas une détérioration des infrastructures hydrauliques : sur les 40 adductions d'eau potable dans les quatre régions du nord (Gao, Kidal, Tombouctou et Mopti) que l'UNICEF a diagnostiqué en 2013, toutes nécessitent des travaux de réhabilitation, dont 21 nécessitent le remplacement ou l'augmentation des champs de panneaux solaires pour une utilisation optimale des adductions d'eau.

### **Interventions en cours /prévues**

L'UNICEF est, au côté du gouvernement malien, un des acteurs d'aide et de développement principal dans le secteur de l'hydraulique et de l'assainissement. L'UNICEF travaille depuis les années 1990, notamment au travers du projet de lutte contre le ver de Guinée, dans les régions de Ségou, Mopti et Tombouctou en construisant des infrastructures hydrauliques (puits modernes, forages, adductions d'eau potable etc.) et des infrastructures d'assainissement public et communautaires tout en promouvant les bonnes pratiques d'hygiène. Dans ces trois régions l'UNICEF met également en œuvre un projet de WASH dans les écoles, visant à garantir des conditions d'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène optimum dans ces écoles. Durant la crise politico-sécuritaire de 2012-2013, UNICEF a appuyé les directions régionales de l'hydraulique ainsi que des ONGs internationales pour apporter une assistance dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement aux personnes les plus affectées par la crise, au niveau communautaire et au niveau des centres de santé.

En 2013, 305 000 personnes ont eu accès à l'eau potable grâce à la construction / réhabilitation de systèmes hydrauliques par l'UNICEF ce qui porte à un total de 566 000 personnes depuis le début du programme actuel de l'UNICEF en 2008. En outre 118 communes ont été accompagnés dans l'élaboration de plan communaux dans le ce cadre du processus de décentralisation du PROSEA. De plus, l'UNICEF a pu introduire de nouvelles technologies sms/web pour le suivi de la gestion de 22 réseaux d'adduction.

Dans le cadre du renouvellement de son accord cadre de coopération avec le gouvernement malien pour la période 2015-2019, l'UNICEF, avec les services techniques concernés, va concentrer ses efforts sur les priorités suivantes :

1. **Au niveau local** la mise en œuvre d'un « paquet » intégré pour chaque localité comme suit :

#### Eau potable

- Construction/Réhabilitation d'ouvrages ;
- Mise en place de systèmes de gestion appropriés (communautaires, privé ou partenariats public-privé) ;

#### Assainissement/Hygiène

- Assainissement Total piloté par les communautés et marketing social de produits liés à la WASH ;
- Promotion du lavage des mains et du traitement d'eau à domicile ;

#### WASH dans les institutions (écoles et centres de santé)

- Mise aux standards d'infrastructures (points d'eau, latrines, dispositifs de lave-mains, incinérateurs, etc.) ;
- Renforcement des capacités de gestion des infrastructures ;
- Promotion de l'hygiène ;

2. **Au niveau national** l'UNICEF se propose de mener les activités suivantes dans le but d'améliorer l'environnement favorable du secteur :
- Renforcer le leadership du gouvernement pour le secteur WASH et l'amélioration de la coordination du secteur par le biais de la réactivation du comité de pilotage du Programme Sectoriel de l'eau et l'assainissement (PROSEA) ;
  - Soutenir l'amélioration de la situation des ressources humaines dans le secteur à travers le développement et la mise en œuvre d'une stratégie à long terme des ressources humaine ;
  - Conduire un plaidoyer pour augmenter le financement du gouvernement pour le WASH (y compris la priorisation du sous-secteur rural) ;
  - Renforcer les outils et les processus de suivi-évaluation du secteur ;
  - Soutenir la participation du Gouvernement du Mali à l'initiative Assainissement et Eau pour Tous (SWA).

### **Valeur ajoutée de la proposition**

Ce projet, visant l'alimentation en eau potable de communautés agro-pastorale par la construction de six nouvelles adductions d'eau potable et la réhabilitation de huit adductions à une forte valeur ajoutée pour les raisons suivantes :

- Le projet ciblera des communautés agro-pastorales ayant un très faible accès à l'eau, dans des zones particulièrement vulnérables aux sécheresses et à la variabilité des pluies. Il permettra de sécuriser un accès à l'eau potable en priorité pour la consommation humaine, mais également pour des activités de petites agricultures familiales et de petits élevages, renforçant ainsi les moyens d'existence et de production des communautés ciblées. Le design des infrastructures sera approprié afin de séparer les utilisateurs de l'eau en fonction de l'usage final de l'eau (boisson, petite agriculture, élevage). Le design de l'aménagement de surface permettra également de protéger efficacement la ressource en eau souterraine par la limitation des infiltrations de surface.
- L'utilisation de panneaux solaires comme source d'énergie renouvelable pour l'alimentation en énergie des adductions d'eau permettra de limiter au minimum les coûts d'exploitation des adductions d'eau, et de mieux protéger l'environnement par la promotion d'une énergie renouvelable, en comparaison aux adductions d'eau alimentées par énergie fossile (carburant et groupe électrogène).
- L'implication de l'ensemble des acteurs concernés (communes, leaders communautaires, associations de femmes, Directions Régionales de l'Hydraulique, etc.) à toutes les étapes du projet permettra une bonne appropriation, un réel transfert de compétence dans la gestion technique et financière des ouvrages pour une meilleure pérennité des installations.
- Ce projet sera essentiellement mis en œuvre par le biais du secteur privé malien (bureaux d'études et entreprises de travaux) avec une supervision rapprochée des Directions Régionales de l'Hydraulique et de l'UNICEF. Ceci participera à la redynamisation du secteur privé au Mali qui a été lourdement affecté lors de la crise de 2012-2013 par le ralentissement des activités du secteur de l'hydraulique et la suspension du financement du secteur pas les partenaires techniques et financiers du Mali.

- L'efficience du projet, avec 83,5 % du budget directement affectés aux coûts programmes et un coût par bénéficiaires faible de 16 USD/bénéficiaire. Les travaux de réhabilitation sont en effet des travaux efficaces, permettant d'améliorer le service de desserte en eau à un grand nombre de population à moindre coût.
- Enfin, le projet bénéficiera de la forte et longue expérience technique de l'UNICEF au Mali dans le domaine de l'hydraulique villageoise ainsi que de la bonne coopération entre l'UNICEF et les Directions Régionales de l'Hydraulique, soutenues et accompagnées par l'UNICEF depuis de nombreuses années. Ce projet sera piloté et suivi par deux personnels ingénieurs expérimentés de l'UNICEF, non affecté au budget de ce projet car déjà financé par le biais d'autres financements.

## 2. Modèle logique et cadre de résultats du Programme

### Objectifs et résultats attendus

Cette proposition de projet s'inscrit dans le cadre du Plan Stratégique 2014 du Fonds Climat Mali, pour la mise en œuvre de la Politique Nationale sur les Changements Climatiques (PNCC) du Mali. Plus spécifiquement, cette proposition vise à faciliter l'accès des populations ciblées aux technologies résilientes et durables de mobilisation, valorisation et protection des ressources en eau (l'un des trois domaines prioritaires retenus pour ce Plan d'Investissement).

**Objectif Global** : Améliorer la capacité du Mali à faire face aux défis du changement climatique pour assurer un développement durable.

**Objectif Spécifique** : Faciliter l'accès aux technologies résilientes et durables de mobilisation, valorisation et protection des ressources en eau pour soutenir la productivité des systèmes de production et créer les opportunités de diversification des moyens d'existence (objectif 2 du Cadre de résultat).

L'UNICEF se propose de contribuer à ce résultat spécifique par la construction (6) et la réhabilitation (8) d'adductions d'eau potable alimentées par énergie solaire et le renforcement de leur gestion technique et sociale. Ces ouvrages permettront de fournir un accès à l'eau potable aux populations ciblées, et de renforcer leurs moyens d'existence en fournissant également un accès à l'eau au cheptel.

### Produits et activités

Le produit attendu de ce projet, conformément aux priorités du Cadre de Résultat du Plan d'Investissement, sera **la promotion de points d'eau modernes pour l'accès à l'eau potable** par la construction de 6 nouvelles adductions d'eau potable alimentées par énergie solaire, la réhabilitation de 8 adductions d'eau existantes, et la conduite d'une étude sur les mécanismes de financement innovant de ce type d'infrastructures au Mali.

Les activités prévues pour la mise en œuvre de ce projet sont les suivantes :

#### 1. Ciblage des zones prioritaires pour la construction/réhabilitation des adductions d'eau

Les localités retenues pour la construction et la réhabilitation des adductions d'eau seront conjointement sélectionnées avec les Directions Régionales de l'Hydrauliques sur la base de critères de vulnérabilité préalablement définis (populations de la zone, couverture en eau existante, présence de cheptel et de pâturage, taux de malnutrition etc.) et du degré de motivation de participation des communautés (demandes spontanées, volonté de cotisation, d'implication dans le dispositif d'entretien et de maintenance etc.). Les modalités de participations des communautés bénéficiaires seront détaillées sur chaque site visité. Le projet encouragera notamment une participation financière des communautés bénéficiaires de 500 F CFA/personne pour une nouvelle adduction d'eau potable conformément à la Politique Nationale de l'Eau. Cette cotisation sera notamment utilisée pour cofinancer les missions d'appui et de suivi des Directions Régionales de l'Hydraulique.

Ce ciblage commencera par un travail préparatoire de compilation et d'analyse des données existantes, conjointement avec la DNH et la DRH des régions concernées. Une mission de terrain, conduite avec les DRHs concernées, et en incluant fortement les communes permettra de

sélectionner d'établir une situation de référence détaillée de l'accès à l'eau potable dans les sites pré-ciblés et d'établir une liste des sites les plus appropriés. Le rapport d'évaluation et ses conclusions seront partagés avec le comité de pilotage du projet.

## *2. Étude de faisabilité technique pour la construction/réhabilitation*

Un bureau d'étude technique sera recruté par l'UNICEF sur appel d'offre afin de conduire les études de faisabilité technique par localité pour identifier les besoins en réhabilitation et proposer un dimensionnement technique pour les nouvelles adductions d'eau potable à construire en fonction de chaque spécificités locales. Les Directions Régionales de l'Hydraulique seront associées à la validation des études de faisabilité technique. Pour les études de faisabilité technique des réhabilitations, UNICEF pourra également se baser sur les diagnostics des 40 adductions d'eau fait en 2013.

## *3. Formation/recyclage gestion des AEP*

Pour chaque infrastructure construite ou réhabilitée, le projet mettra en place des sessions de formations/recyclages des Associations d'Usager de l'Eau (AUE). Les AUE seront mise en place avant tout travaux de réhabilitation/construction, et les membres seront formés à leurs tâches respectives (techniciens/maintenanciers, président, trésorier, etc.). Un manuel de gestion sera produit et remis à chaque membre de l'AUE. Une fois les travaux de construction/réhabilitation terminé, des formations pratiques seront conduites, principalement pour les techniciens. Les Directions Régionales de l'Hydraulique auront un rôle central dans ces formations, et seront également en charge de faire un suivi de ces AUE pour vérifier dans la durée leur bon fonctionnement.

Le mode de gestion des AEP, ainsi que le contenu des formations des structures de gestion seront alimentés par les réflexions issues d'une étude sur les systèmes de gestion des ouvrages hydrauliques dans les régions du Nord Mali que l'UNICEF compte conduire au dernier trimestre de 2014 par le biais d'un autre financement.

De plus, le projet encouragera chaque collectivité bénéficiaire à recruter un opérateur suivi technique et financier (STEFI) conformément à la stratégie AEP avec l'appui de la DNH (préparation des Dossiers d'Appel d'Offres et finalisation des contrats).

## *4. Construction/réhabilitation*

Les travaux de construction se feront conformément aux recommandations des études de faisabilités techniques. Une nouvelle adduction d'eau potable sera constituée des éléments principaux suivants :

- Un forage productif, équipé d'une pompe submersible alimentée par énergie solaire, et de l'ensemble des équipements d'exhaure et de refoulement vers le château d'eau ;
- Un château d'eau métallique d'un volume permettant de répondre aux besoins des usagers? Son volume sera généralement compris entre 14 et 30 m<sup>3</sup> ;
- Un dispositif de chloration de l'eau en ligne pour assurer la qualité de l'eau distribuée;
- Un champ de panneaux photovoltaïques polycristallins permettant d'alimenter en énergie les systèmes d'exhaure et de traitement de l'eau ;
- Un réseau de distribution gravitaire alimentant des bornes fontaines. Le nombre de borne fontaine sera calculé et adapté en fonction de chaque localité ;
- Un local de maintenance et un bureau.

Les travaux de réhabilitation consisteront principalement, et selon les besoins identifiés en :

- Le remplacement du champ de panneaux photovoltaïques polycristallins défectueux permettant d'alimenter en énergie les systèmes d'exhaure et de traitement de l'eau ;
- L'augmentation du champ solaire si nécessaire afin d'augmenter la production des adductions d'eau ;
- Le remplacement si nécessaire de la pompe submersible, des équipements d'exhaure et de traitement de l'eau ;
- La désinfection complète des adductions.

Ces travaux de construction/réhabilitation seront effectués par des entreprises spécialisées et expérimentées dans les différents postes de travaux et recrutées sur appel d'offre. L'appel d'offre sera entièrement géré par l'UNICEF, selon ses procédures standards applicables au Mali. Le contrôle des travaux sera effectué par un bureau d'étude spécialisé, également recruté par l'UNICEF sur appel d'offre. Les Directions Régionales de l'Hydraulique et le personnel technique de l'UNICEF effectueront des visites de contrôle supplémentaires sur le terrain, afin de s'assurer de la bonne exécution des travaux conformément au planning et cahier des charges définis dans les appels d'offres. Les membres techniques des AUEs (techniciens, maintenanciers) seront associés par l'entreprise et le bureau d'étude à certaines étapes de construction/réhabilitation pour parfaire leur formation pratique.

L'ensemble des procédures d'appels d'offres et de passation de marchés sera effectué selon les procédures de l'UNICEF applicable au Mali, dans la plus grande transparence.

#### *5. Réception et suivi des ouvrages et AUE*

Les ouvrages construits/réhabilités seront provisoirement réceptionnés conjointement par le personnel technique de l'UNICEF, des Directions Régionales de l'Hydraulique et du bureau de contrôle et officiellement remis aux communautés bénéficiaires. Une retenue de garantie sera appliquée jusqu'à la réception définitive des travaux douze mois après la réception provisoire. Durant cette période, le projet effectuera des visites régulières dans les communautés bénéficiaires afin de suivre la bonne gestion des ouvrages et d'appuyer et conseiller les AUEs pour une gestion optimale des ouvrages.

Le projet appuiera la DNH et les DRHs concernées pour la mise à jour de toutes les données collectées lors de la mise en œuvre du projet dans la base de données SIGMA de la DNH (données collectées soit pendant l'évaluation initiale, soit pendant les travaux de construction/réhabilitation).

#### *6. Conduite d'une étude sur les mécanismes de financement innovant des infrastructures hydrauliques en milieu rural*

UNICEF transfèrera les fonds prévus pour cette étude à la Direction Nationale de l'Hydraulique qui mener l'étude par le biais d'une équipe de consultants (1 international et 1 national). L'étude identifiera des mécanismes de financement innovants appropriés au contexte Malien et qui permettront de financer la construction/réhabilitation de systèmes hydrauliques. L'étude se concentrera, entre autres, sur plusieurs type de mécanismes tels que :

- les mécanismes totalement privés ;
- les mécanismes de solidarité ;
- les partenariats public-privé ;
- les mécanismes à effet levier.

## Effacité des activités proposées

L'efficacité et l'efficience du projet sera garanti par :

- La mise à disposition du projet d'un personnel de gestion et d'encadrement compétents et expérimentés. Deux ingénieurs hydrauliques de l'UNICEF seront en charge du pilotage et du suivi du projet sur le terrain, et seront appuyés par le service des opérations de l'UNICEF pour les appels d'offres. Ce personnel est financé par le biais d'autres sources de financement de l'UNICEF, et donc non affecté au budget de ce projet. Le projet sera également appuyé par le personnel des Directions Régionales de l'Hydraulique pour les missions d'évaluation, de formations et de suivi-contrôle des travaux. Ces DRH bénéficient en outre d'appui technique et financier de l'UNICEF dans le cadre d'autres projets de coopération liant l'UNICEF et les DRH.
- Un calendrier d'exécution du projet réaliste et qui tient compte des contraintes de la saison des pluies. Tous les travaux de construction seront effectués lors de la saison sèche 2014-2015. Les entreprises seront soumises à un calendrier d'exécution des travaux précis avec pénalités de retard, permettant ainsi de s'assurer au mieux d'une bonne exécution du projet dans les délais impartis,
- La sélection rigoureuse, équitable et transparente d'entreprises de travaux et de bureaux d'études-contrôle expérimentés dans les types de travaux à effectués. L'UNICEF a une bonne expertise et expérience dans la gestion des dossiers d'appels d'offres au Mali pour des marchés de travaux, et a contracté de nombreuses entreprises pour des travaux similaires dans le cadre de projet passés et en cours. Les procédures standards de l'UNICEF pour les appels d'offres seront appliquées, permettant une gestion efficace, équitable et transparente des passations de marchés. Par ailleurs, la contractualisation avec des entreprises maliennes permettra de participer à la relance du secteur privé, affecté par la crise qu'a connu le pays en 2012-2013 et la suspension de l'aide des partenaires techniques et financiers du Mali.
- Le projet comporte une part importante de travaux de réhabilitation d'infrastructures endommagées existantes, type de travaux permettant à moindre coût d'améliorer l'accès à l'eau potable des usagers (le cout par bénéficiaire du projet est de 16 USD).

## Bénéficiaires et modalités de participations

Les populations bénéficiaires seront les communautés agro-pastorales vivant dans les centres urbains secondaires dans les zones ciblées par le projet. Environ **60,000 personnes** bénéficieront directement d'un meilleur accès à l'eau potable dans le cadre de ce projet.

Environ **140 personnes** bénéficieront de formations théorique et pratique à la bonne gestion et maintenance des ouvrages hydrauliques construits/réhabilités. Les Directions Régionales de l'Hydraulique concernées bénéficieront indirectement de l'appui de l'UNICEF pour leurs activités d'évaluation, de formation et suivi-contrôle des travaux.

Le choix des sites pour les construction/réhabilitation sera en partie conditionné par le degré de motivation des communautés à prendre part au projet. Les bénéficiaires devront élire des membres motivés pour l'Association des Usagers de l'Eau en charge de gérer les adductions d'eau potable. Les communautés bénéficiaires seront impliquées dans le choix géographique de

l'implantation des ouvrages et l'avis des femmes sera particulièrement pris en considération pour une meilleure appropriation des ouvrages.

Conformément à la Politique Nationale de l'Eau du Mali, une participation financière initiale de 500 F CFA (vers 1.05 dollar US)/personne sera encouragée aux communautés bénéficiaires d'une nouvelle adduction d'eau afin de renforcer également l'appropriation des ouvrages par les usagers. Cette cotisation initiale par site, permettra de cofinancer les activités de suivi et de formation des DRHs.

### 3. Pérennité, Complémentarité et Risques du Programme

#### Pérennité des interventions prévues

La pérennité des interventions proposées sera garanti par :

- L'implication des communautés bénéficiaires. La motivation et la volonté de participation au projet des communautés ciblées seront évaluées afin de s'assurer d'une bonne appropriation du projet. La participation financière initiale demandée par le projet, conformément à la Politique Nationale de l'Eau, sera un gage de participation important,
- La formation des membres des AUE pour renforcer leurs capacités de gestion technique et financière des infrastructures. Une attention particulière sera apportée à la formation des membres des AUEs et à leurs suivi-accompagnement à la bonne gestion des ouvrages,
- Le choix et la promotion de l'énergie solaire, comme source d'énergie propre et renouvelable largement plébiscité par le Mali, notamment par l'exonération de taxe à l'importation,
- La qualité technique des travaux effectués et des matériaux/équipements utilisés. L'UNICEF prendra toutes les mesures nécessaires dans le cadre des appels d'offres pour sélectionner les entreprises les plus compétentes, et exiger dans le cahier des charges l'utilisation de matériaux et équipement de qualité. Le contrôle des travaux sera rigoureux, afin de garantir la qualité des ouvrages construits/réhabilités,
- L'implication des Directions Régionales de l'Hydraulique en tant que conseillers techniques à toutes les étapes du projet, particulièrement dans le suivi post-réalisation de la gestion des ouvrages construits/réhabilités.

#### Stratégie de mise à l'échelle

Ce projet promeut l'utilisation d'énergie solaire pour l'alimentation en eau potable, stratégie technique déjà plébiscité par le gouvernement malien, notamment par l'exonération de taxes à l'importation des panneaux solaires et autres produits liés. Il s'intègre également dans la stratégie programmatique de l'UNICEF pour augmenter la couverture en eau potable au Mali. L'UNICEF documentera les outils et méthodologie développés par le projet, ainsi que les leçons apprises afin de capitaliser au mieux les expériences et promouvoir cette approche. L'UNICEF poursuivra son plaidoyer et sa recherche de fonds afin de pouvoir dupliquer ce même type de projet au Mali.

#### **Complémentarités avec les projets/programmes existant et potentialités catalytiques des financements**

Le projet propose rentre dans le cadre de l'objectif principal du Programme Sectoriel Eau et Assainissement (PROSEA) qui est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la santé des populations rurales, semi urbaines et urbaines à travers un meilleur service public de l'eau potable et de l'assainissement. De plus, le projet contribuera au premier objectif spécifique du PROSEA qui est de :

Développer un accès durable des populations à l'eau potable par la mise en œuvre de l'Initiative Malienne pour l'accès à l'eau potable qui se traduit par l'exécution du Programme National d'accès à l'eau Potable (PNAEP) 2004-2015, et à l'assainissement, en améliorant la cohérence entre les deux sous-secteurs, au regard des objectifs à atteindre dans le cadre du CSCR et des

OMD tant dans la réalisation des infrastructures que dans la mise en œuvre des mesures d'accompagnement. Cet objectif se traduit par :

- Pour le secteur de l'eau : passer d'un taux de couverture de 62% en 2004 à 82 % en 2015. Le CSCR pour la période 2007-2011 précise que ce taux doit passer de 68,4% en 2007 à 73,2% en 2011 en milieu rural ; et de 74,2% en 2007 à 79,3% en 2011 en milieu urbain.
- Pour le secteur de l'assainissement lié à l'eau : passer d'un taux de couverture de 4,4 % en 2004 à 20% en 2015.

Comme indiqué ci-dessus, L'UNICEF documentera les outils et méthodologie développés par le projet, ainsi que les leçons apprises afin de capitaliser au mieux les expériences et promouvoir cette approche. L'UNICEF poursuivra son plaidoyer et sa recherche de fonds afin de pouvoir dupliquer ce même type de projet au Mali.

### Risques et Mitigation

Risques du Programme	Mitigation
Contraintes physiques d'accès à la ressource en eau, d'accès aux localités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduites d'études de faisabilité techniques, incluant si nécessaires études géophysique</li> <li>- Planification des travaux de construction/réhabilitation en période de saison sèche</li> </ul>
Préférence de certaines communautés pour l'eau du fleuve ou des mares	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation à l'importance de consommer de l'eau potable, évaluation du niveau de motivation des communautés lors du ciblage</li> </ul>
Faible consentement des populations à s'acquitter de la participation financière initiale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation du niveau de motivation des communautés lors du ciblage, explication transparente du cout des infrastructures, explications de la Politique Nationale de l'Eau</li> <li>- Intermédiation sociale</li> </ul>
Délais dans l'exécution des travaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rigueur dans les dossiers d'appels d'offres, analyse détaillée des plannings d'exécution, pénalités de retard dans les contrats entreprises</li> </ul>

#### **4. Modalités de mise en œuvre**

##### **Arrangement de gestion, Responsabilité des Organisations Participantes et transparence**

Les fonds de ce projet seront entièrement administrés par l'UNICEF, et sous sa responsabilité, avec son logiciel de gestion et de comptabilité VISION. Les diagnostics terrain seront conduits par un bureau d'étude spécialisé, recruté sur appel d'offre. Les travaux de construction/réhabilitation seront effectués par des entreprises spécialisées, également recrutées sur appel d'offre, et le contrôle des travaux se fera par un bureau d'études, ainsi que les personnels de l'UNICEF et des DRHs.

La gestion et le suivi des travaux seront effectués par l'UNICEF sur le terrain et depuis la capitale Bamako, de la manière suivante :

1. Le WASH officer de l'UNICEF basé à Mopti, ingénieur de formation et de métier, formé au Mali et à l'étranger, qui participera aux réunions de démarrage et de formation des prestataires à Bamako et dans les régions, organisera les réunions mensuelles avec les entreprises et le bureau de contrôle, se rendra fréquemment sur les chantiers et participera aux réceptions provisoires et signera les attestations de service à chaque tranche de paiement.
2. Les spécialistes WASH de l'UNICEF basés à Bamako (2 ingénieurs), qui gèreront les procédures contractuelles (préparation et signature du contrat manuel et VISION, gestion des contrats etc.), organiseront les réunions de démarrage et ateliers de formations initiale, valideront les rapports des entreprises et du bureau de contrôle, signeront les attestations de service et déclencheront les paiements. Ces ingénieurs seront appuyés par la section Opération et Logistique de l'UNICEF pour la conduite des appels d'offres selon les règles et standards de l'UNICEF.

##### **Plan de suivi évaluation et de communication**

Le contrôle et l'assurance qualité des travaux seront effectués de la manière suivante :

1. Un bureau d'études recruté par l'UNICEF en même temps que les entreprises, sera déployé de manière permanente sur l'ensemble des chantiers jusqu'à la fin des travaux et pour la réception définitive (1 an après la réception provisoire). Le bureau assure que les entreprises respectent les plans, spécifications techniques et standards de qualité, les clauses, délais et budgets contractuels. Il porte la responsabilité juridique de la qualité des ouvrages réalisés ou réhabilités.
2. Les services techniques (régionaux et locaux) de l'Hydraulique vont effectuer des missions de suivi pendant les travaux et participer à toutes les réceptions provisoires et définitives. Leur rôle est de s'assurer du respect des politiques et stratégies nationales, du cadre légal et des normes établies au Mali pour les travaux de ce type, contrôler la qualité des ouvrages et de représenter les intérêts de l'Etat du Mali. A noter que les communes, maîtres d'ouvrage de l'eau et de l'assainissement sur leur territoire, participeront également aux réceptions provisoires et définitives.

Le bureau d'études et les entreprises sont recrutés par appel d'offres, évalué techniquement et financièrement par l'UNICEF avant signature du contrat. Les entreprises et le bureau de contrôle recrutés (directeur, directeur technique, chefs de mission / conducteurs des travaux) bénéficieront d'une réunion d'orientation avant la signature du contrat, qui a pour objectif de lire et discuter les principales clauses contractuelles (y compris les modalités de paiement),

présenter en détails les aspects techniques (standards, spécifications, plans, photos etc.) et organisationnels des travaux, et enfin d'établir des principes et mécanismes de communication et de rapportage.

En terme de communication, l'UNICEF développera une stratégie de communication conjointe avec le Fonds Climat afin de maximiser les opportunités de visibilité, de communication et de plaidoyer par le biais de communiqués de presse conjoints, les medias sociaux ainsi que des vidéos/photos

### **Implication et rôles des Directions Nationale et Régionales de l'Hydraulique**

Tous les textes législatifs et réglementaires régissant le secteur de l'eau qui ont été élaborés ces dernières années, ont permis de préciser les orientations et de confirmer le processus de décentralisation, mais aussi de revoir le rôle des différents acteurs. Cette nouvelle organisation se caractérise par :

- Un recentrage de l'Etat sur ses fonctions régaliennes et un désengagement des fonctions opérationnelles. Le transfert de compétences de maîtrise d'ouvrage aux collectivités territoriales.
- Une plus grande implication des usagers, notamment dans le paiement des coûts récurrents et de la gestion des infrastructures hydrauliques.
- L'exécution des prestations de service liées à la réalisation et à l'exploitation des systèmes d'approvisionnement en eau par le secteur privé. Les services techniques de l'Etat, DNH et DRHs se concentrent d'avantage sur le bon respect des politiques nationales du secteur, sur l'appui aux collectivités, et sur le suivi-contrôle de l'exécution des projets hydrauliques.

La DNH et les DRHs des régions concernées seront des acteurs centraux du projet. UNICEF impliquera et collaborera étroitement avec la DNH et les DRHs sur les points principaux suivants :

- Le travail préalable de collecte de données pour le pré-ciblage des zones à évaluer ;
- L'évaluation de l'accès à l'eau dans les villages pré-ciblés, l'élaboration d'une situation de référence, et le ciblage définitif des sites de construction/réhabilitation ;
- La coordination et le lien entre les entreprises, les bénéficiaires et les communes concernées ;
- La vérification et validation des études de réhabilitation et construction nécessaires faites par le bureau d'étude ;
- Le suivi-contrôle des travaux de construction/réhabilitation, en appui au bureau de contrôle ;
- La réception provisoire et définitive des ouvrages réhabilités/construits ;
- La mise à jour de toutes données pertinentes collectées dans la base de données SIGMA ;
- La conduite d'une étude sur les mécanismes de financement innovant des infrastructures hydrauliques rurales au Mali.

Pour faciliter ces travaux confiés à la DNH et aux DHRs, UNICEF transférera des fonds du projet directement aux Directions, notamment pour tous les frais liés aux missions de terrain (cf. budget). Cette collaboration UNICEF – DNH/DRHs profitera de la longue et fructueuse collaboration que ces deux partenaires entretiennent depuis des années.

## **Rapportage**

Le projet présentera un rapport d'activité exhaustif sur l'avancement du projet, les contraintes de mises en œuvre éventuelles ainsi qu'un rapport financier chaque 6 mois. Le rapport final sera produit deux mois après la fin du projet, et inclura un narratif détaillant les résultats atteints, les leçons apprises, le rapport financier et tout document technique pertinent.

## **ANNEXES**

**Annexe 1 : Accord de base régissant la coopération entre le Gouvernement du Mali et le Fonds des Nations Unis pour l'Enfance.**

## Annexe 2 : Modèle de Cadre de résultats du Projet

<b>Titre du Projet :</b> Projet d'alimentation en eau potable par énergie solaire de communautés agro-pastorales dans les régions de Ségou, Tombouctou et Mopti.						
<b>Objectif spécifique du Fonds auquel le programme/projet va contribuer</b>		Faciliter l'accès aux technologies résilientes et durables de mobilisation, valorisation et protection des ressources en eau pour soutenir la productivité des systèmes de production et créer les opportunités de diversification des moyens d'existence				
<b>Effet attendu</b>		<p>Il est attendu l'accroissement de l'accès à l'eau des communautés confrontées à des pénuries d'eau induite par la variabilité pluviométriques et la hausse des températures et permettre ainsi la résilience des systèmes de production fortement dépendantes de la pluviométrie.</p> <p>Stabilisation de l'alimentation à travers une disponibilité accrue et régulière de l'eau pour la production alimentaire.</p> <p>Dans le cadre de l'intervention du Fonds Climat Mali, des actions de mobilisation, valorisation et de protection des ressources en eau seront privilégiées afin de permettre l'alimentation des populations et de leur cheptel ainsi que pour la promotion des activités de maraîchage, de cultures irriguées et de pisciculture.</p>				
<b>Indicateurs d'Effet</b>	<b>Zone Géographique</b>	<b>Situations de référence<sup>2</sup></b>	<b>Cibles finales</b>	<b>Moyens de vérification</b>	<b>Org. Responsable</b>	<b>Conditions Critiques</b>
<p>Nombres de personnes nouvelles ayant un accès à un approvisionnement d'eau potable, compte tenu de l'évolution actuelle et prévue du climat</p> <p><i>Indicateurs spécifiques au projet</i></p> <p>% de personnes bénéficiaires ayant accès à au moins 20 litres d'eau potable par jour</p> <p>% de personnes bénéficiaires qui reconnaissent avec satisfaction que le projet à contribuer à améliorer leur accès à l'eau potable.</p>	Région de Ségou, Tombouctou et Mopti.	<p>0</p> <p>(à déterminer lors de l'évaluation initiale)</p> <p>0</p>	<p>60,000</p> <p>80 %</p> <p>90 %</p>	<p>Rapports d'activité du projet, PV travaux</p> <p>Rapports Directions Régionales de l'Hydraulique ; enquête de satisfaction.</p>	UNICEF	

<sup>2</sup> Lorsque les données sont disponibles, dans le cas contraire justifier la situation.

<b>Produit 2.1 Promotion de points d'eau modernes pour l'accès à l'eau potable</b>						
<b>Indicateurs de Résultats immédiats</b>	<b>Zone Géographique</b>	<b>Situations de référence</b>	<b>Cibles finales</b>	<b>Moyens de vérification</b>	<b>Org. Responsable</b>	<b>Conditions Critiques</b>
% de points d'eau réceptionnés (réception provisoire) par rapport au nombre prévu	Région de Ségou, Tombouctou et Mopti.	0	100	PV de réception	UNICEF/DRH	
% des points d'eau pour lesquels une association d'usagers de l'eau a été mise en place, formée et sensibilisée		0	100	Rapports de formation avec liste de présence datées et signée	UNICEF / DRH	
Nombre de personne ayant gagné un accès à l'eau potable		0	60,000	Rapports de diagnostics techniques	UNICEF / DRH	
Production d'un rapport d'étude sur les mécanismes de financement innovant des infrastructures hydrauliques rurales		0	1	Rapport d'étude	UNICEF/DNH/DRH	

### Annexe 3 : Modèle de Plan de Travail et Budget

Plan de travail relatif à : Projet d'alimentation en eau potable par énergie solaire de communautés agro-pastorales dans les régions de Ségou, Tombouctou et Mopti.

Durée du PC/Projet : 18 mois

Objectif Spécifique du Fonds : Faciliter l'accès aux technologies résilientes et durables de mobilisation, valorisation et protection des ressources en eau pour soutenir la productivité des systèmes de production et créer les opportunités de diversification des moyens d'existence													
Produits attendus du PC/Projet	Activités clés	Calendrier (par activité)								Zone Géographique	Organisation Participante responsable	Budget prévu (par produit/activité)	
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
<b>1<sup>er</sup> Produit du programme</b>													
Promotion de points d'eau modernes pour l'accès à l'eau potable	Travail préparatoire de ciblage, collecte de données, élaboration avec DNH et DRH d'un plan de travail détaillé.										Région de Ségou, Tombouctou et Mopti.	UNICEF	0
	Ciblage des zones prioritaires pour la construction/réhabilitation des adductions d'eau, conduite d'une évaluation de terrain												10,000
	Diffusion du rapport d'évaluation avec la liste des sites retenus												0
	Étude de faisabilité technique pour la construction/réhabilitation												53,000
	Formation/recyclage gestion des AEP												10,000
	Construction/réhabilitation												722,000
	Réception et suivi des ouvrages et AUE												5,000
	Conduite d'une étude sur les mécanismes de financements innovants des infrastructures												70,000
<b>Total de la 1<sup>ère</sup> Organisation Participante*</b>											870,000		
<b>Total de la 2<sup>ème</sup> Organisation Participante*</b>													
<b>Budget prévu total</b>											1,000,000		

## Annexe 4 : Budget

Objectif Spécifique du Fonds :							
Rubrique	Unité	Coût unitaire CFA	Quantité	Montant en CFA	Montant en US\$	Organisation Participante	Catégories Budgétaires Correspondantes [1]
<b>Produit 2.1 : Promotion de points d'eau modernes pour l'accès à l'eau potable</b>					<b>\$870,000</b>		-
<b>Activité 2.1.1</b> <i>Travail préparatoire de ciblage, collecte de données, élaboration avec DNH et DRH d'un plan de travail détaillé.</i>	forfait	0 XOF	1	0 XOF	\$0		
<b>Activité 2.1.2</b> <i>Ciblage des zones prioritaires pour la construction/réhabilitation des adductions d'eau, conduite d'une évaluation de terrain</i>	forfait	4,750,000 XOF	1	4,750,000 XOF	\$10,000	UNICEF (DNH/DRH)	6
<b>Activité 2.1.3</b> <i>Diffusion du rapport d'évaluation avec la liste des sites retenus</i>	forfait	0 XOF	1	0 XOF	\$0		
<b>Activité 2.1.4</b> <i>Étude de faisabilité technique pour la construction/réhabilitation</i>	etude/site	1,798,214 XOF	14	25,175,000 XOF	\$53,000	UNICEF	4
<b>Activité 2.1.5</b> <i>Formation/recyclage gestion des AEP</i>	formation/site	339,286 XOF	14	4,750,000 XOF	\$10,000	UNICEF (DNH/DRH)	6
<b>Activité 2.1.6</b> <i>Construction/réhabilitation 14 AEP (entreprises+bureaux de contrôle)</i>	forfait/site	24,496,429 XOF	14	342,950,000 XOF	\$722,000	UNICEF	4
<b>Activité 2.1.7</b> <i>Réception et suivi des ouvrages et AUE</i>	forfait/site	169,643 XOF	14	2,375,000 XOF	\$5,000	UNICEF (DNH/DRH)	6
<b>Activité 2.1.8</b> <i>Conduite d'une étude sur les mécanismes de financements innovants des infrastructures</i>	Etude	33,250,000 XOF	1	33,250,000 XOF	\$70,000	UNICEF (DNH)	6
<b>Gestion du Projet (Coordination &amp; Suivi - Évaluation) Maximum 20-25%</b>					<b>\$64,579</b>		-
Voyages, suivi des activités du projet	<b>forfait</b>	7,125,000 XOF	1	7,125,000 XOF	\$15,000	UNICEF	5

Frais généraux de fonctionnement et autres frais directs	<b>forfait</b>	23,550,234 XOF	1	23,550,234 XOF	\$49,579	<b>UNICEF</b>	7
<b>Frais indirect applicable aux Organisations des Nations Unies maximum 7%</b>					<b>\$65,421</b>		-
<b>Total de la 1<sup>ère</sup> Organisation Participante</b>					\$1,000,000		
<b>Total de la 2<sup>ème</sup> Organisation Participante</b>							
<b>Total du Budget</b>					<b>\$1,000,000</b>		

**[1] Catégories Budgétaires correspondantes**

Pour les Nations Unies utiliser la codification suivante:

Rubrique	Code
Frais liés aux effectifs et autres frais de personnel	1
Fournitures, produits de base et matériaux	2
Equipements, véhicules et mobilier, amortissement compris	3
Services contractuels	4
Voyages	5
Contreparties des transferts et subventions	6
Frais généraux de fonctionnement et autres frais directs	7

Pour le Gouvernement utiliser les codes budgétaires correspondants dans la loi des finances

## Annexe 5 : Modèle Tableau des risques

Type de risque (ex.Organisationnel/ opérationnel/financière/technique)	Description du risque	Impact & Probabilité (1-5)	Mesures d'atténuation	Responsable
Opérationnel/technique	Contraintes physiques d'accès à la ressource en eau, d'accès aux localités	I= 4 P= 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduites d'études de faisabilité techniques, incluant si nécessaires études géophysique</li> <li>- Planification des travaux de construction/réhabilitation en période de saison sèche</li> </ul>	UNICEF
Opérationnel	Préférence de certaines communautés pour l'eau du fleuve ou des mares	I=4 P= 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation à l'importance de consommer de l'eau potable, évaluation du niveau de motivation des communautés lors du ciblage</li> </ul>	UNICEF
Opérationnel	Faible consentement des populations à s'acquitter de la participation financière initiale	I= 5 P= 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation du niveau de motivation des communautés lors du ciblage, explication transparente du cout des infrastructures, explications de la Politique Nationale de l'Eau</li> <li>- Intermédiation sociale</li> </ul>	UNICEF
Opérationnel/technique	Délais dans l'exécution des travaux	I= 3 P= 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rigueur dans les dossiers d'appels d'offres, analyse détaillée des plannings d'exécution, pénalités de retard dans les contrats entreprises</li> </ul>	UNICEF